

A

186**DQ14.2**Projet d'aménagement hydroélectrique
de la Péribonka par Hydro-Québec**Lac Saint-Jean****6211-03-066**

Montréal, mardi le 11 novembre 2003

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice
Bureau des audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Hydro-Québec
Direction principale – Projets de production
855, rue Sainte-Catherine Est, 15^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Objet : Réponse manquante à la demande du BAPE du 31 octobre 2003

Voici la réponse manquante à la demande du BAPE du 31 octobre 2003.

- **Gestion du réservoir**

Dans ses réponses aux autorités fédérales, Hydro-Québec précise que les écarts de 29 cm au confluent de la rivière Manouane correspondraient à une variation observée de débit de 98 m³/s, de 492 à 590 m³/s, en juillet 2002. Des variations journalières de 0,8 m pourraient être exceptionnellement observées aujourd'hui, qui passeraient à 1 m en conditions futures. Le promoteur peut-il fournir à la commission un tableau des écarts résultant de l'arrêt ou du démarrage de un, deux ou des trois groupes de la centrale, sur le modèle du tableau 7-10 de l'étude d'impact ?

Le tableau 7-10 de l'étude d'impact présente la variation des niveaux le long de la rivière lors de l'arrêt ou du démarrage d'un groupe de la future centrale. Ce tableau couvre donc le passage d'un à deux groupes ou de deux à trois groupes.

La variation des niveaux lors du passage d'un à trois groupes (ou de trois à un groupe) est pour sa part la suivante:

Point kilométrique	Variation du niveau d'eau (m)		
	Conditions actuelles	Conditions futures	Écart
150,8	0,80	0,98	0,18
149,5	0,83	0,98	0,15
145,4	0,71	0,87	0,16
135,7	0,57	0,60	0,03
130,5	0,51	0,50	-0,01*
125,9	0,41	0,35	-0,09*
115,8	0,28	0,18	-0,10*

* On considère qu'à partir du point kilométrique 130,5, la variation est négligeable.

Il est à noter que la variation de trois groupes n'est pas un cas à considérer puisqu'il y aura au moins un groupe en fonctionnement pratiquement en tout temps.

Vitesses de variation

Selon les simulations en conditions transitoires réalisées antérieurement¹, pour un cas sévère de manœuvre (passage de 240 à 600 m³/s environ de façon cyclique), le taux de montée maximum après la manœuvre de mise en route est de l'ordre de 0,5 cm/minute. Cette valeur passe ensuite à 0,1 cm/minute en moyenne par la suite. Ces valeurs sont légèrement différentes pour les cas d'arrêt, mais du même ordre de grandeur. Ces mouvements sont donc difficilement perceptibles pour un observateur.

Veillez agréer, Madame Gélinas, l'expression de nos sentiments distingués.

Josée Pépin pour:

Patrick Arnaud
Porte-parole
Hydro-Québec
Projet du nouvel aménagement hydroélectrique de la Péribonka

c.c. M. Richard Boudreau

¹ Hydro-Québec, **Centrale Péribonka- mode d'exploitation de la centrale**, note technique HQ-DPPE-HG-2002-0041, février 2003.